

sous de ce qu'elles étaient il y a une vingtaine d'années.

Les Assurances à répartition procédent autrement. Elles n'ont pas besoin de tant de calculs et de statistiques; elles disent à l'assuré: "Vous ne paierez absolument que ce qu'il faudra pour faire face aux échéances par décès. Or, nous n'avons eu cette année que six décès par mille, donc, vous ne paierez chacun que \$6 par chaque \$1,000 d'assurance; tandis que dans une Compagnie à prime fixe vous paierez à votre âge quelque chose comme \$20 à \$25 par \$1,000."

Comme on le voit, la perspective présentée au futur assuré par les Compagnies à répartition est assez séduisante; on lui montre les réserves accumulées par les Compagnies à primes fixes et on lui dit: "Voyez ces millions, c'est autant que les assurés ont payé de trop, puisque c'est resté comme bénéfice aux Compagnies; tandis qu'avec nous, vous ne paierez que le montant strictement nécessaire, c'est-à-dire deux ou trois fois moins qu'avec les Compagnies à primes fixes."

Et bon nombre de gens qui ne se sont pas rendus compte du fonctionnement des Compagnies d'assurance, se laissent prendre et s'assurent. Les deux ou trois premières années, tout va bien; les assurés, choisis au début, ont une mortalité très réduite et l'assurance, pour ceux qui sont décédés, a coûté réellement très bon marché.

Mais pour ceux qui survivent, c'est différent; l'âge moyen des assurés augmente et la mortalité aussi; le nombre des assurés diminue à mesure qu'augmentent les primes. Et l'on finit par procéder vers la dixième année, à la liquidation finale, liquidation facile, puisque la Compagnie, n'ayant pas fait de réserve, n'a ni capitaux, ni placements, ni propriétés.

Ou quand la Compagnie résiste, soutenue par exemple par quelque association de bienfaisance ou de secours mutuels, ses primes deviennent plus onéreuses que celles des Compagnies à primes fixes.

Il y a huit ans, le *Monetary Times* avait choisi neuf Compagnies à répartitions qui paraissaient les plus vivaces et qui, toutes, étaient appuyées par une association collatérale. Aucune de ces Compagnies n'a fait d'extravagances, n'a négligé les moyens ordinaires de choisir ses risques, Et voici où elles en sont aujourd'hui:

Nom des Compagnies	1877	1881	1885	1889
Mutuelle Pottsville	83	d.e.d.	"	"
Monroe, Harrisburg	162	d.e.d.	"	"
Old Efflow, Harrisburg	155	d.e.d.	"	"
" " Titusville	300	d.e.d.	"	"
" " Monroe	1,383	127	d.e.d.	"
Maçonnique Lake Shore	1,200	780	710	735
Mutuelle de Tempérance	2,235	924	1,651	1,297
Home Mutual	1,002	1,221	1,115	591
Frères-Unis	14,237	8,224	7,931	7,429
Totaux	20,877	11,276	10,813	10,532

Le nombre des membres a diminué de moitié, malgré l'admission d'environ 15,000 nouveaux membres. Près de 25,000 personnes qui appartenaient à ces associations ont cessé d'en faire partie et sur les neuf Compagnies, cinq ont cessé d'exister. Dans les quatre survivantes les primes sont aujourd'hui plus de six fois plus fortes qu'en 1877.

Voici maintenant la progression suivie par les deux plus importantes de ces compagnies, année par

année. Les chiffres de la dernière colonne ne comprennent pas les frais d'administration qui ajouteraient \$3.00 ou \$4.00 au chiffre de chaque année:

Temperance Mutual Benefit				
Année	Nouveaux membres	Total des membres	Nombre des décès	Coût par \$1,000
1874	562	935	4	\$ 4.27
1875	507	1,389	8	5.17
1876	551	1,549	14	9.03
1877	1,094	2,306	25	10.80
1878	415	1,757	23	13.08
1879	597	1,939	11	5.67
1880	483	1,445	33	22.83
1881	332	1,329	23	17.30
1882	49	957	20	20.90
1883	146	931	19	20.40
1884	273	924	20	21.64
1885	496	1,054	19	18.02
1886	1,062	1,807	22	15.38

United Brethren Mutual Aid				
Année	Nouveaux membres	Total des membres	Nombre des décès	Coût par \$1,000
1874	1,718	7,033	58	\$ 8.24
1875	3,721	9,900	110	11.11
1876	3,378	12,102	135	11.15
1877	4,035	14,237	243	17.00
1878	4,633	13,826	256	18.51
1879	2,019	12,409	252	20.30
1880	1,967	12,484	308	24.28
1881	1,465	12,059	296	24.54
1882	1,093	10,947	325	30.60
1883	707	9,062	272	28.15
1884	477	8,224	312	37.93
1885	478	7,934	266	33.52
1886	771	7,424	287	38.50

On voit que ces Sociétés n'ont pu vivre jusqu'ici que grâce à l'admission chaque année d'un nombre considérable de nouveaux membres, de sorte que tous les trois ou quatre ans la Société se trouvait presque complètement renouvelée; et cependant le taux des primes a été presque constamment en augmentant. C'est là le piège d'achoppement où elles viennent toutes se briser; tant que les primes sont basses, le recrutement est encore assez facile; mais dès qu'elles viennent à dépasser un certain taux, le recrutement se tarit et après avoir végété un an ou deux elles disparaissent.

Supposons un jeune homme de 25 ans qui serait resté depuis 1874, membre de la société United Brethren; il aurait payé, en primes par \$1,000 d'assurance \$303.83 plus \$3 par année pour frais d'administration, \$39, soit en tout \$342.83.

S'il s'était assuré à une Compagnie à primes fixes, avec participation dans les bénéfices, il aurait payé, au taux de \$18 par année..... \$234.00

Ce qui lui aurait économisé..... \$ 108.83

Sans compter l'augmentation de sa police par l'accumulation des bénéfices.

LA LANCASHIRE

La Compagnie d'assurances contre l'incendie "Lancashire" vient d'établir un bureau à Montréal où elle n'était pas régulièrement représentée jusqu'ici. C'est une compagnie qui date de 1852 et dont le capital est de \$15,000,000.

L'augmentation du nombre des compagnies d'assurances en ce temps d'incendies est un de ces événements que l'on a plaisir à signaler, surtout lorsqu'il s'agit comme dans le cas actuel d'une compagnie qui a fait ses preuves depuis longtemps et à laquelle on peut confier sans crainte la garde de ses propriétés et de ses marchandises.

Les agents généraux de la Lancashire sont Messieurs Belleau & Bromford, tous deux bien connus à Québec, et qui seront aussi appréciés à Montréal avant peu de temps.

Nous n'avons aucune hésitation à recommander ces Messieurs et la compagnie qu'ils représentent auprès de nos lecteurs, sachant que c'est une compagnie de premier ordre représentée par des gens sérieux, conciliants et de la plus grande libéralité dans leurs rapports avec le public.

POMMES

L'ensemble des exportations faites de Boston, New-York et Montréal la semaine dernière, s'est élevé à 28,347 barils, faisant un total de 79,768 barils, depuis le commencement de la saison, contre 70,403 barils, pour la période correspondante en 1886. M.M. Lombard & Sons, résumant comme suit la situation.

L'attention des statisticiens qu'on annoncé que la récolte serait faible, est appelée sur les chiffres ci-dessus. L'exportation représente le surplus. Alors que Boston a exporté en 1887, le quart seulement des quantités exportées en 1886, New-York et Montréal ont exporté deux fois plus, et l'exportation totale est en 1887, de 12 p. c. au-dessus de celle de 1886, à pareille époque. Les exportations sont trop fortes pour le marché de Liverpool. Nous recommandons la prudence jusqu'à l'exportation des fruits d'hiver. Les derniers télégrammes cotent Baldwin 12 à 14 sh. Les bons fruits sont en demande, les autres sont négligés.

LIQUIDATIONS FORCÉES

Dans l'affaire de R. Swallow, la vente du stock par M.M. Seath & Daveluy, a rapporté 40 c. dans la piastre et les crédits 50 c. dans la piastre.

W. H. Barr, de Smith Falls, Ontario, a fait cession à M.M. Kent et Turcotte, avec un passif de \$10,000.

Le stock de T. Vannier a été vendu par M.M. Kent et Turcotte, hier matin, à 6c. dans la piastre.

M. Charles Desmarceau a été nommé curateur à la faillite de Louis Bonneville.

M. Desmarceau, curateur à la faillite de Jos. A. Giarl, a été autorisé à vendre le stock du failli, ainsi que le stock de la faillite Arsène Neveu.

Dans la faillite de Jacques Villeneuve épiciers, de Montréal, M. Chs. Desmarceau a été nommé curateur, et M.M. L. J. Lamontagne, J.-M. Fortier et Théodore Vian dit Cinq-Mars, inspecteurs.

M. Chs. Desmarceau a été aussi nommé curateur à la faillite de Joseph Perrault; un ordre a été lancé pour interroger le failli devant le juge.

Sur la demande de Thomas Lamb, épiciers, de Montréal, M. Joseph Ritchot, épiciers, de Saint-Henri, a fait cession de ses biens. M. Lamb est gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 11 octobre.

M. Camille Gauthier, commerçant de Montréal, a fait cession. James Robertson, gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 11 octobre.

M. Hugh O'Hara, de Chambly Canton, a fait cession de ses biens, passif, environ \$3,000. Thomas Brophy, gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 13 octobre.

M. Dolphis Sigouin, de Montréal, sellier, a fait cession, passif \$700. G. R. Fabre, gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 11 octobre.

A la demande de M. Charles Gratton, une demande de cession a été signifiée à M.M. Joseph et Robert Laing, de Montréal, faisant affaire sous le nom de J. R. Laing.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Hébert & Houllé," épiciers, Montréal; Joseph Adolphe Hébert & Ludger Houllé, tous deux épiciers de Montréal, depuis le 1er août 1887.

"Lortie & frère," ferblantiers-couvreurs, Montréal; Bazile Lortie, ferblantier-couvreur et Narcisse Lortie, charretier, tous deux de Montréal, depuis le 1er septembre 1887.

"Whitnall & Carrington, restaurateur, Montréal; Henry Whitnall & William Carrington de Montréal, depuis le 1er octobre 1887.

"M. B. McNamara & Co.," marchands-tailleurs, Montréal; Michel B. McNamara & George J. Downham, tous deux de Montréal, depuis le 3 octobre 1887.

"Chardet & Lamoureux," commerçants de chevaux, Montréal; Joseph Charest & Charles Lamoureux, tous deux de Montréal, depuis le 1er septembre 1887.

"The Cote Saint-Antoine Water Company," corporation créée par Lettres Patentes, siège social, Montréal, Alexander C. Hutchison, président.

"Edouard Morin," pharmaciens & droguistes, Montréal; Edouard Morin, pharmacien & Elie Ferras, bourgeois, tous deux de Montréal, depuis le 8 juin 1887.

"The Shoe Grip Company, Limited," compagnie à fonds social, créée par Lettres Patentes du gouverneur-général, siège social Montréal, James Leggat, président.

"W. B. McGowan & Sons," dentistes, Montréal; William Bradley McGowan & Homer Lincoln McGowan, tous deux de Montréal, depuis le 4 octobre 1887.

"Tétrault & Cie," fabricants de tabac, Montréal; Isidore Tétrault, manufacturier, Eugène Lavigne, bourgeois & Charles Bélanger, marchand, tous deux de Montréal, depuis le 4 octobre 1887.

"Duff & Fraser," entrepreneurs et marchands-commissionnaires, Montréal; John Morell-Mackenzie Duff et David Hatfield Fraser, tous deux de Montréal, depuis le 1er octobre 1887.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La Société "Malo & Thomas," bois de service, Montréal, composée de Eugène Malo et de Alphonse Thomas, a été dissoute le 29 juillet 1887.

La Société "Bruneau & Giguère," composée de Edmond Bruneau & Joseph Giguère, a été dissoute le 9 juillet 1887.

La Société "Dumaine & Halpin," entrepreneurs de pompes funèbres de Montréal, composée de Charles Adolphe Dumaine & de William Alfred Walter Halpin, a été dissoute le 30 septembre 1887.

La Société "Etienne & Chabassol," entrepreneurs menuisiers, de Montréal, composée de Henri Etienne Chabassol & Louis Etienne, a été dissoute le 22 septembre 1887.

La Société "The Canada Clothing Company," de Montréal, composée de Geo. A. Gray et de John Maggio, a été dissoute le 3 octobre 1887.

La Société "J. & R. Neville," entrepreneurs menuisiers, Montréal, composée de John Neville & de Robert Neville, a été dissoute le 1er juin 1887.

La Société "Bergeron & Doucet," fabricants de chaussures, Montréal, composée de Louis Adam Doucet et de dame Emélie Gélinas, épouse de Joseph Bergeron, a été dissoute le 3 octobre 1887.

La Société "Harvey & Wilson," éditeurs, de Montréal, composée de Henry Harvey et de John Wilson, a été dissoute le 23 août 1887.